

## Informations relatives à l'utilisation des données à caractère personnel

Dans le cadre de votre suivi en oncologie, un professionnel vous a préconisé des soins oncologiques de support. Afin de permettre la mise en œuvre de cette préconisation, le Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Indre ou du Cher (DAC 36 / DAC 18) sera amené à traiter les données à caractère personnel figurant sur ce formulaire d'adressage.

Conformément au Règlement Général Européen relatif à la protection des données (RGPD), vous disposez à tout moment d'un droit d'information, d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet d'un traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit à l'effacement.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur Bruno MEYMANDI, Président de l'association Appui Santé Berry, en écrivant à l'adresse email [direction@appuisanteberry.fr](mailto:direction@appuisanteberry.fr).

Ce formulaire est à retourner par email ou par voie postale, au DAC 18 ou DAC 36, en fonction de votre lieu de domiciliation.



**Dispositifs d'appui  
à la coordination**  
Cher et Indre

**Dispositif d'Appui à la  
Coordination de l'Indre**

02 42 00 12 70

8-2 rue des  
mécaniciennes,  
36000 CHÂTEAUROUX

[dac36@appuisanteberry.fr](mailto:dac36@appuisanteberry.fr)

**Dispositif d'Appui à la  
Coordination du Cher**

02 18 81 05 00

48 boulevard de  
l'industrie,  
18000 BOURGES

[dac18@appuisanteberry.fr](mailto:dac18@appuisanteberry.fr)

**SITE INTERNET  
APPUI SANTÉ BERRY**



**RETROUVEZ TOUTE  
NOTRE ACTUALITÉ !**

**NOS FORMULAIRES À  
TÉLÉCHARGER**



**APPUI SANTÉ  
BERRY**



**VOUS SOUTENIR  
PENDANT ET APRÈS  
LE TRAITEMENT DE  
VOTRE CANCER**

Les professionnels de santé du territoire prennent soin de vous !



Bénéficiez **gratuitement**  
de soins de support sur adressage  
d'un professionnel de santé !



**Dispositifs d'appui  
à la coordination**  
Cher et Indre

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Centre-Val de Loire

Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

## Qu'est-ce que les soins oncologiques de support ?

Les soins oncologiques de supports désignent l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades pendant et après la maladie.

Ces soins se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer.

Ils permettent de diminuer les effets secondaires des traitements, les effets de la maladie et d'assurer une meilleure qualité de vie aux patients et leurs proches, sur les plans physique, psychologique et social.

## Quels sont les soins proposés ?

### Soutien socio-esthétique

Soins esthétiques réalisés par des professionnels formés à un accompagnement adapté.  
À domicile ou en cabinet.

### Soutien psychologique

Bilan et accompagnement psychologique.  
Accessible aux patients en cours de traitement ou après traitement, ainsi que pour leurs aidants.  
À domicile ou en cabinet.

### Soutien diététique

Bilan et suivi diététique.  
Accessible aux patients en cours de traitement ou après traitement.  
À domicile ou en cabinet.

### Bilan sport santé

Bilan d'activité physique adaptée réalisé par un professionnel qualifié.

## Qui réalise ces soins ?

Les soins oncologiques de support sont réalisés par des professionnels du territoire : psychologues, diététiciens, professionnels de l'activité physique adaptée et socio-esthéticiennes, ayant conventionné avec l'association Appui Santé Berry.

## Qui finance ces soins ?

Ces soins sont financés par l'association Appui Santé Berry, grâce à une enveloppe financière de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, au bénéfice des patients domiciliés sur l'ensemble des deux départements.

Les soins sont financés dans leur intégralité, grâce à des conventions passées entre Appui Santé Berry et les professionnels de santé du territoire.

**Le patient n'a pas de reste à charge.**

## Comment en bénéficier ?

L'accès à cette prise en charge se fait sur adressage d'un professionnel de santé (paramédical ou médical) qui évalue les besoins de soins avec le patient. L'adressage est fait à partir du formulaire disponible et détachable dans ce flyer.

Un annuaire des professionnels est ensuite fourni par le DAC au patient afin qu'il puisse choisir le.s professionnels qu'il souhaite consulter, au plus près de son domicile.



Une question sur les soins oncologiques de support ?  
N'hésitez pas, contactez-nous

**Dispositif d'Appui à la  
Coordination de l'Indre**

02 42 00 12 70  
dac36@appuisanteberry.fr

**Dispositif d'Appui à la  
Coordination du Cher**

02 18 81 05 00  
dac18@appuisanteberry.fr

## Prescription / Adressage

Soins oncologiques de support

*Partie détachable à renseigner par un professionnel de santé*

### La personne adressée est :

Patient  Aidant

M.  / Mme.  Nom / Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :

Oncologue (nom + coordonnées) :

**Situation**  En cours de traitement actif

**actuelle :**  Arrêt des traitements actifs

↳ Date de fin des traitements actifs \* :

*\*obligatoire pour prescription du bilan APA*

### Prescription

#### Adressage :

Consultations diététiques

Consultations psychologiques

Consultations de socio-esthétique

Bilan d'activité physique adaptée (APA)\*

↳ *\*Attention : Uniquement les patients bénéficiant d'une ALD en lien avec le cancer et jusqu'à 12 mois après la fin des traitements actifs. Professionnels autorisés à prescrire : médecin / pédiatre / oncologue.*

**Adresseur** (Professionnel de santé du médical, paramédical, de la pharmacie) :

Nom / Prénom : Profession :

Adresse : Service :

Téléphone : Date de la demande :

### Information du patient

J'atteste avoir informé le patient de cette démarche :

J'atteste avoir obtenu son consentement à l'utilisation de ses données à caractère personnel par le Dispositif d'Appui à la Coordination :

**Signature et cachet du professionnel :** (obligatoire)